



Que faire en cas de problème avec mon opérateur mobile orangee

Par **pegaze378**, le **12/01/2009** à **01:16**

bonjour,ncela fais 3 mois que j'ai des soucis avec orange ils se sont trompé avec mon forfait il me facture des apels gratuits je l'ai aplé plusieurs fois pour résoudre se problème entre les fois ou ils sont désagréable ou il me racroche au nez.rnIl reconnaisse leur erreur il me disent de pas m'inqièté qu'il me rembourse les sommes facturé a tor, mais rien est fais comme je n'en peut plus de cette situation je leur ai envoyé un courié en rar en leur disant que je souhaite résilier mon abonnement et qu'il me rembourse les sommes facturé a tor.rnIl me réponde qu'il résilie mon abonnement le 29/05/09. et rien au sujet de mes sommes percu a tor.rnsi quelqu'un a une solution merci bcp

Par **lauren**, le **25/03/2009** à **22:19**

Bonjour,rnLe service client Orange a un service de réclamation et un service de résiliation.rnApparemment votre courrier n'a été traité que par le service de résiliation.rnSoit vous adressez un nouveau courrier au service de réclamation, soit vous les appelez en demandant à être mis en relation avec ce service. Car s'ils ont reconnu leur erreur le remboursement doit être effectué sur vos prochaines factures